**3e - HISTOIRE - (26)**  La société française : place des femmes et aspirations de la jeunesse.

**LE « SECOND VINGTIÈME SIÈCLE » (1945-2001) EST MARQUÉ EN FRANCE PAR L’INSERTION ACCRUE DES FEMMES DANS LA VIE PUBLIQUE ET ÉCONOMIQUE. ELLES RESTENT PLUS TOUCHÉES PAR LA PRÉCARITÉ ET LE CHÔMAGE. LES JEUNES PEINENT À ENTRER SUR LE MARCHÉ DE L’EMPLOI ALORS QUE LES VALEURS « JEUNES » SONT DE PLUS EN PLUS MISES EN AVANT DANS LE DISCOURS MANAGÉRIAL ET POLITIQUE.**

Les « Trente glorieuses » (1945-1975) sont marquées en France par une exceptionnelle croissance économique et des transformations sociales majeures : quelles sont ces transformations ?

**La condition des femmes s’est singulièrement améliorée** durant le « second vingtième siècle » (1945-2001) même si de nombreux progrès furent tardifs et si l’égalité réelle est en retard par rapport aux préconisations des lois. Les femmes obtiennent le droit de vote en 1944 (Ordonnance du GPRF du 21 avril 1944). Elles sont parmi les dernières en Occident après les Allemandes (1918) ou les Américaines (1920), et après les Iraniennes et les Cubaines (Années 1930’). Il faut 20 ans pour que les questions liées à la sexualité commencent à trouver des solutions acceptables pour les femmes : légalisation de la pilule anticonceptionnelle (1967), de l’avortement (1975) grâce à la loi VEIL. Le mouvement féministe (Mouvement de Libération des Femmes, MLF, 1970, mouvement « Ni putes ni soumises », 2003) mène d’intenses campagnes de sensibilisation auprès de la population. Les femmes obtiennent le droit d’exercer un métier sans le consentement de leur mari (1965), le partage de l’autorité parentale (1974). Les femmes ministres dans les années 1970’ font figures de curiosité (VEIL, GIROUD, secrétaire d’État à la condition féminine) mais elles sont de plus en plus fréquentes : en 1991 Édith CRESSON devient Premier Ministre. En 2000, la loi sur la parité est votée, obligeant les partis politiques à présenter autant d’hommes que de femmes comme candidats. En 2016 les élections territoriales sont strictement paritaires autant d’hommes que de femmes étant élus. Pourtant les femmes restent 1ères victimes des violences conjugales, plus souvent licenciées que les hommes et gagnent en moyenne 20% de moins que les hommes.

**La jeunesse issue du « *Baby boom* » (Augmentation des naissances entre 1942 et le milieu des années 1970’) obtient des droits politiques et sociaux :** pourtant la condition des jeunes est dans bien des domaines encore précaire et difficile. Les manifestations révolutionnaires de Mai 1968 montrent la révolte de la jeunesse qui représente la part dynamique mais marginalisée de la société française. La majorité électorale est abaissée à 18 ans (1974) pour rendre compte des aspirations politiques de la jeunesse. La société des « Trente glorieuses », plus riche, fait des jeunes des consommateurs de produits culturels et de loisirs : les jeunes deviennent prescripteurs d’achat et cibles des industriels et des commerçants. Le Collège unique (1976) permet une scolarisation massive des jeunes et la scolarité obligatoire est étendue à l’âge de 16 ans. Pourtant le chômage des jeunes est encore le double de la moyenne nationale, l’entrée sur le marché de l’emploi est tardive, les contrats sont précaires et les salaires faibles.

La France, pays de tradition patriarcale et machiste, a été en retard dans la reconnaissance des droits des femmes et des jeunes : femmes et jeunes restent aujourd’hui victimes de discriminations économiques fortes.

**ŒUVRES TÉMOIGNAGES**

**FOURASTIÉ** (Jean), *Les « Trente glorieuses » ou la révolution silencieuse*, 1979, Paris, Fayard, une analyse des transformations sociales en France entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la « crise » des années 1970’.

**DATES REPÈRES**

**1944** Droit de vote pour les femmes – **1967** Loi Neuwirth. Légalisation de la pilule contraceptive  – **1968** Mai. Révolte de la jeunesse en Europe et notamment en France – **1975** – Légalisation de l’Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) – **2000** Loi sur la parité en politique.

**PERSONNALITÉS DE PREMIER PLAN**

**VEIL** (Simone) Ministre de la santé de Valéry GISCARD D’ESTAING, 1ère présidente du Parlement européen (1979) elle fait voter la loi légalisant l’IVG – **GIROUD** (Françoise) Femme de lettres et femme politique, ministre de Valéry GISCARD D’ESTAING (1974)  – **ROMILLY** (Jacqueline, de) 1ère femme lauréate du concours générale, professeur de langues et civilisations de l’Antiquité, brillante helléniste française – **CRESSON** (Édith) 1ère femme Premier Ministre (1991) – **BEAUVOIR** (Simone, de) Philosophe, elle publie *Le Deuxième sexe* (1949), manifeste féministe.